

REFUS D'AIDES ET DE SOINS

Durée: 21.00 heures (3.00 jours 9h00-12h30 13h30-17h00)

Profils des stagiaires

- Tout professionnel confronté à la problématique du refus de soins/d'aides, tous milieux et catégories socio-professionnelles confondues

Prérequis

- Aucun

Contexte

Depuis la loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades, il est impératif d'obtenir le consentement libre et éclairé du patient avant de lui administrer un traitement ou de pratiquer un acte médical – un accord oral est suffisant. Cette obligation, détaillée dans l'article L1111-4 du Code de la Santé publique, donne par conséquent le droit au malade – s'il est majeur et en état d'exprimer sa volonté – de refuser ou d'arrêter les soins préconisés par son médecin, quelles que soient ses raisons.

Pour autant, les équipes soignantes hospitalières ou à domicile, sont confrontées à des situations de refus qui peuvent révéler un raisonnement et des motivations beaucoup plus complexes. Le cadre juridique devient alors difficile à mettre en œuvre, et les pratiques se compliquent entre volonté de respecter les souhaits du patient, certitude de la compréhension des enjeux, implication des proches, raréfaction des ressources en ville, ne pas mettre en danger...

Objectifs pédagogiques

- Définir la notion de refus de soin sur le plan juridique et éthique
- Identifier tous les facteurs potentiellement impliqués dans l'expression du refus de soin
- Optimiser ses compétences relationnelles en approche négociée
- Favoriser le travail d'équipe
- Optimiser la traçabilité

Contenu de la formation

- APPORTS LEGISLATIFS - 2h30
 - La loi du 4 Mars 2002
 - La loi du 22 Avril 2005 et les apports de la loi de Février 2016
 - Les droits fondamentaux de la personne
- DE QUEL REFUS PARLE T ON ? - 30 minutes
 - Refus ou opposition au soin
 - Refus d'intervenant
 - Qui exprime le refus
- RESPONSABILITES DU SOIGNANT - 2h30

- Les responsabilités des différents professionnels
- La notion de prise de risque par le patient
- Travail d'équipe
- LES MESURES DE PROTECTION - 1h
 - Le signalement
 - Les différentes mesures de protection
- RESONNANCE DU REFUS DE SOIN - 1h
 - Approche éthique
 - Que renvoie le refus de soin ?
- POURQUOI LE REFUS DE SOIN ?- 1h30
 - Les différents facteurs impliqués dans el refus de soin
 - Evaluer les facteurs
 - La valeur de la parole
- VALEUR DE LA PAROLE - 45mn
 - Expression des souhaits dans le cadre de maladies neurodégénératives ou psychiatrique
 - Le danger d'une dévalorisation de la parole trop rapide par le soignant ou l'entourage
- COMMUNICATION - 3h
 - Techniques de communication verbale
 - Techniques de communication non verbale
 - Les bases de la relation de confiance
 - La notion d'empowerment
 - La relation médecin/soignant de type approche négociée
 - Les principes fondamentaux de l'approche négociée
 - Les niveaux de négociation
 - Les stratégies de négociation
 - Partager le contrôle de la situation avec le patient / bénéficiaire
 - Gérer l'agressivité
- COMPRENDRE LE PROCESSUS DECISIONNEL - 4h00
 - Les 6 déterminants de la prise de décisions
 - Chaque décision est le fruit d'un rapport cout/ bénéfice
 - Les techniques d'amorçage
 - La théorie de l'engagement / les techniques de « manipulations » de l'engagement
 - Les techniques de pied dans la porte et la porte au nez
 - Connaitre et s'appuyer sur les caractéristiques du patient pour travailler la prise de décision
 - Toutes les techniques de communication non verbale
 - Solliciter la mémoire du patient sur des antécédents de refus de soin et leurs conséquences
 - Comment choisir la stratégie et assemblage des stratégies
 - Synthèse fiche outil répertoire des méthodes faite par les participants
- TRAVAILLER EN EQUIPE - 1h
 - Analyse du refus en regard croisé
 - Echanges pluriprofessionnels
 - Qui soutient qui face au refus ?
 - Quel intervenant pour négocier ?
 - Le travail en équipe
 - Savoir se préserver

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs experts dans le domaine - Juriste/Soignant /Psychologue

Moyens pédagogiques et techniques



- Support théorique
- Livret Stagiaire d'exercices
- Bibliographie / Sitographie

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire d'analyse des besoins
- Tour de table
- Evaluation des connaissances début/fin de formation
- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Etude de cas concrets
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Accessibilité

Formation présentielle chez le client

Nombre maximal de participants: 15

Modalités d'accès: formation en intra uniquement, à déterminer avec votre employeur.

(A la signature de la convention)

Délais d'accès : de 2 jours à 4 semaines (nous consulter)

Travailleur handicapé: nous consulter

AUPTTEL Carole - Directeur de l'offre

FONTANA Anaïs - Responsable Formation

